

BILLET DU MAIRE



Après la décision de liquidation de la Société ALGLAVE et Fille prononcée par le Tribunal de Commerce, la commune a fait l'acquisition du droit au bail pour permettre une reprise de l'activité dans les meilleurs délais. Nous sommes actuellement en relation avec un boulanger de Dordogne et envisageons une réouverture fin juillet. Nous vous tiendrons bien évidemment informés dès que possible.

Outre les élections, la situation a été marquée ces dernières semaines par une canicule inhabituelle à cette période de l'année qui conduit à des restrictions concernant la consommation d'eau et à une vigilance accrue à l'égard des manifestations, vigilance accentuée par une reprise de l'épidémie la Covid assez forte depuis quelques jours.

Les travaux décidés par le Conseil Municipal se poursuivent : toiture du Salon de Coiffure et prochainement point à temps sur le réseau routier et bitumage à La Charpagne.

Le deuxième trimestre a été marqué par le départ à la retraite de Patrick BARBAUD après 40 ans au service de la commune (voir article cicontre). Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Jean-Louis LAVERDANT Maire de FRESSELINES.

Patrick BARBAUD PREND SA RETRAITE

Patrick est entré au service de la commune comme OEVP (ouvrier d'entretien de la voirie publique) en 1982, Max Durand était alors maire de Fresselines.

C'est donc 40 années qu'il a passées au sein de notre collectivité, une longue carrière qui s'est achevée le 31 mai dernier au cours de laquelle il a vu évoluer le travail, l'équipement en matériel et en locaux, la population, au cours de laquelle aussi il a connu les équipes municipales successives, des collègues de travail (près d'une trentaine tous services confondus) parmi lesquels il aura découvert celle qui allait l'accompagner dans sa vie familiale.

Au fil des années et des évolutions administratives, il est devenu conducteur poids lourds, agent technique, adjoint technique pour terminer avec le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe.

Patrick savait et sait d'ailleurs toujours tout faire (ou presque) et on comptait sur lui



pour toutes sortes de travaux, à la voirie, aux bâtiments... pour de simples ou plus importants dépannages ou aménagements. Attaché à la commune et au service public, il n'a jamais refusé de venir effectuer des travaux d'urgence en dehors des horaires officiels, parfois le samedi ou le dimanche, parfois la nuit. Il participe aussi à la vie associative notamment au sein du Comité des Fêtes depuis de nombreuses années.

Nous le remercions pour sa disponibilité et la qualité de son travail et lui souhaitons, comme il est de coutume, de profiter longuement et pleinement de sa nouvelle vie.

ATTENTION CANICULE







Plus d'informations : 0 800 06 66 66

LIGNE VERTE

Lundi 2 Mai 2022, 9h du matin, la ligne « CREUSE SERVICE » **05 25 37 23 23**, lancée par la « Ligne verte » à Crozant en



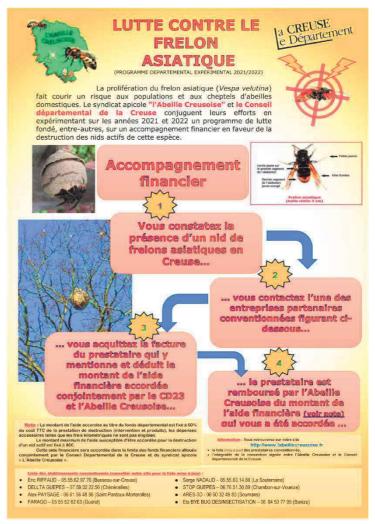
partenariat avec la Communauté de Communes « PAYS DUNOIS » a été ouverte. Les Creusoises et les Creusois

peuvent désormais appeler ce numéro pour s'informer, être guidés et orientés sur les sujets les plus divers : démarches administratives, joindre les services sociaux, de

santé, d'urgence, les services à la personne, petite enfance, jeunesse, orientation scolaire, ou encore les recherches d'emplois, de salariés, une aide rédactionnelle, informatique. Ce service, d'abord accessible aux habitants des Communautés de Communes des Pays Dunois et Sostranien sera étendu dès l'automne prochain à toute la Creuse.

ATTENTION FRELONS ASIATIQUES

Le Conseil Départemental et « L'abeille Creusoise » ont unis leurs efforts pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique. Une aide financière est possible uniquement pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Huit entreprises creusoises sont conventionnées pour intervenir (cf. ci-dessous).



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Bulletin municipal n° 151 Page 2

ACTION SOCIALE

LES GESTES DE PREMIÈRE URGENCE

Comme cela était prévu une deuxième soirée d'information aux gestes de première urgence s'est tenue le 25 avril à 17h30 en salle polyvalente. Encadrée par Nicolas Grandjean et Mélanie Chenu du



SDIS23 de Dun-Le-Palestel cette session a rassemblé une quinzaine de Fresselinoises et Fresselinois. La séance a porté sur les gestes d'urgence qui per-

mettent de maintenir les personnes en vie dans l'attente de l'arrivée des secours.

Merci à Chantal COLAS, adjointe aux affaires sociales, pour sa participation et l'organisation. Remerciements également à



nos sapeurs-pompiers pour leurs conseils et leur disponibilité.



Devant l'intérêt suscité par cette prestation et l'importance qu'elle revêt pour la population la municipalité organi-

sera une session annuelle afin de permettre la formation du plus grand nombre de Fresselinois.

LA COURSE AUX ŒUFS

Vendredi 15 avril, sous un beau ciel bleu et dans la gaieté, les élèves de l'école de Fresselines ont procédé à la chasse aux œufs en présence de monsieur le Maire Jean-Louis LAVERDANT, de leur professeur Monsieur Richard COMMERGNAT, d'Odile ROY et quelques parents venus partager ces doux moments.

Madame Chantal COLAS, adjointe en charge des

affaires scolaires, regrette de n'avoir pas été en mesure de se joindre à cet évènement clôturé par un goûter et un mot de Mon-



sieur le Maire de souhait de bonnes vacances de Pâques à tous nos petits élèves.



ÉTAT CIVIL

Mariage

Le 18 juin : Luc BERSAT et Bogumila ZIELINSKA, 7 Rue Claude Monet

Décès

Le 24 Avril : Jacques SOUAZE, 17 rue Maurice Rollinat

Le 17 Juin : Madeleine AUDONNET veuve MOREAU, La Bussière

Inhumation

Le 24 Mai : Jean PEIGNIN de L'ESCURE D'ALBIGEOIS

Inhumation d'urne

Le 22 Juin : Andrée LAFAY née AUMASSON de LYON

Bulletin municipal n° 151 Page 3

MANIFESTATIONS A VENIR

ASSOCIATION L'ŒIL ET LA MAIN



CONCERT - 9 juillet à 20h30 -Église de Fresselines - Tarif 12 € Gilles CHABENAT à la Vielle à roue électroacoustique,

Daniela HEYDRICH à la Harpe, Cornemuse et Voix.

CAUSERIE-DÉDICACE - 16 juillet à 15h00 -

Salle L'œil et la main - Entrée libre

Gérard PEYLET – « George Sand / L'œil du cœur et l'intime » **EXPOSITION ARTISTIQUE - Du 23 juillet au 21 août Salle L'œil et la main** De 15H00 à 19H00 du mardi au dimanche. Ouvert le lundi 15 août.

FRESSELINES SUR SCÈNES



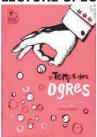
CONCERTS - Les 10, 11,12 et 13 août « LA P'TITE BOUFFE » aux jardins. Des chansons à boire et à manger, des salées, des sucrées, sur le

thème de la nourriture. Des chansons de toutes les saveurs qui

racontent nos humeurs, nos joies et nos colères, et qui s'adressent à tous, les petits et les grands, parce que la musique et les chansons, c'est comme du bon pain que l'on aime partager, tout le monde en a besoin. (Textes de VIOLETTE mis en musique par SYAN). Participation libre.



LECTURE-SPECTACLE



« LE TEMPS DES OGRES » - Les 17, 18 et 19 août en soirée au restaurant des Artistes pour tous publics. Dans ce conte tragi-grotesque sur la folie du pouvoir, l'Ogre de notre enfance est devenu celui qui dévore aujourd'hui nos libertés, toujours débordant d'un désir insatiable de pouvoir et de richesse. Participation libre.

VIOLETTE PEINTRE EXPOSE



Attachée à la vallée de la Creuse depuis de nombreuses années, Isabelle VIOLETTE, peintre autodidacte passionnée par l'exploration et le travail des techniques artistiques propose une série de peintures à l'huile et à l'acrylique, à partir de sites qui lui sont chers.

Pour sa troisième exposition sur Fresselines, Isa-

belle VIOLETTE a réuni plusieurs dizaines d'œuvres de différentes tailles, quelques grands formats autour d'une nature généreuse en couleurs et lumières entre bords de Creuse prairies et bosquets. Pour l'artiste, « ce qui importe, avant tout, c'est de travailler pour évoluer tant dans le graphisme que dans la couleur avec l'huile ou l'acrylique voire le pastel ».

L'atelier d'Isabelle VIOLETTE se visite du 2 au 28 août, tous les jours de 14h à 19h, au 4 rue Léon-Detroy, à Fresselines. Tel. : 06.89.23.45.61. Isabelle VIOLETTE expose également au salon des peintres de la Brenne, moulin de MÉZIÈRE en Brenne du 2 juillet au 2 août, à GARGILESSE, galerie Vanik BERBERIAN, du 16 juillet au 31 juillet, de 11h à 19h, et à l'office du tourisme de Dun le Palestel, septembre, octobre et novembre aux horaires de l'office de tourisme.

MANIFESTATIONS PASSÉES

LE COMITÉ DES FÊTES

FOIRE DE PRINTEMPS du 14 Mai.

Tous nos remerciements aux équipes de bénévoles qui ont permis la réussite de cette manifestation tant attendue de tous.



Les bénévoles n'ont épargné ni leur temps ni leur énergie pour que cette journée laisse de bons souvenirs aux nombreux visiteurs, exposants et participants. Merci et

bravo à tous!

LA GYMNASTIQUE FRESSELINOISE



Les activités se sont interrompues fin juin. Une date de reprise éventuelle est à l'étude.

FRESSELINES SUR SCÈNES

"LES VACANCES DE FRIDA"



Le spectacle d'Isabelle VIOLETTE et de Daniel VIOLETTE proposé en partenariat avec "Fresselines sur Scènes" et la Municipalité a obtenu un beau succès auprès des enfants du RPI et du public adulte en présence de Chantal COLAS adjointe au Maire en charge des affaires

adulte en presence de Chantal COLAS adjointe au Maire en charge des affaires scolaires. Une cinquantaine de spectateurs au total n'a pas économisé les applaudissements mérités.

CREUSE IN VISION



PROJECTION DU FILM

Vendredi 13 mai 13h30

Samedi 25 juin 2022 à 20h00

"Fresselines d'hier et d'aujourd'hui " Séance ouverte à tous. Salle polyvalente.

BARBECUE DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Repas de l'association des parents d'élèves du RPI de Fresselines, Villard, Maison-Feyne du 11 juin 2022.

À l'invitation de l'association des parents d'élèves du RPI, environ 80 personnes se sont retrouvées sous les tilleuls de la cour de l'école.



Un repas copieux préparé par les bénévoles a été servi, agrémenté par une animation musicale.

Monsieur le Maire, son adjointe et des conseillers ont participé à ce moment convivial.

Il est à rappeler que l'existence même de l'école est conditionnée à l'inscription des élèves fresselinois au sein du RPI.

Bulletin municipal n° 151 Page 4

FÊTES DE CET ÉTÉ

Sous réserves liées à l'évolution des conditions sanitaires et aux conditions météorologiques.



FÊTE DU 14 JUILLET

Après deux ans d'absence en raison des restrictions



sanitaires liées à la COVID 19, Fresselines relance ses festivités auxquelles les bénévoles du comité des fêtes travaillent sans relâche.

Le 14 juillet 2022 les réjouissances débuteront par le traditionnel repas moules frites. Les enfants seront invités à retirer des lampions afin de

partici-

per à la retraite aux flambeaux.

Venez déguisés, n'hésitez pas, la fête n'en sera que plus belle.

Puis viendra le feu d'artifices financé par la municipalité et orchestré depuis de nombreuses années par la société FESTIFIRE.





Un bal animé par le DJ Laurent de Saint-Vaury nous mènera jusqu'au bout de la nuit.



Bulletin municipal n° 151

FÊTE PATRONALE

La fête patronale aura lieu **DU 20 AU 21 AOÛT 2022.**



Samedi 20 août une randonnée « mobylette » partira en tout début de matinée pour 35km. Après déjeuner et une visite du château de Cuzion les participants exposeront leurs

machines derrière l'Espace Monet Rollinat. Concours de Pétanque, repas avec cochon à la broche







et bal clôtureront cette journée.



Dimanche 21 août randonnée pédestre, **concours de pêche** (1) et brocante sur la journée.

(1) Sous réserve du niveau des eaux

ASSOCIATION DU PINARD ET DES ARTS

FESTIVAL ART 'BLUES



Cette année dans les locaux de la P'art-queterie à La Belardière se tiendra, du 3 au 7 août, le traditionnel Festival Art 'NBlues.

Un ensemble de concerts en soirée, des animations et des expositions. Ce festival à la renommée nationale participe au rayonnement de notre commune.

LES MARCHÉS NOCTURNES

Cet été les marchés nocturnes organisés par la P'art-queterie se dérouleront derrière l'Espace Monet Rollinat les 18, 25 juillet et les 1,8,15,22 août

Les exposants d'objets artisanaux et les producteurs alimentaires locaux vous y attendent.

Une petite restauration est prévue et un concert animera chaque soirée.

Vous êtes conviés à y participer dès 19h.

BRÈVES COMMUNALES

TRAVAUX PLACETTE DU PUITS

L'espace situé face à l'église et bordé par le pignon supportant la plaque commémorative de la maison de Léon Detroy avait un revêtement de sol très dégradé qui rendait son entretien difficile. L'ensemble présentait un aspect peu engageant.

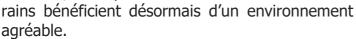


Les membres de la commission fleurissement et de la commission travaux se sont penchés sur la réfection de cet espace.

Un dallage en pierres naturelles a été réalisé par les employés communaux, une

bande de terre a été créée le long du pignon afin de semer une bordure fleurie. Le puits a été nettoyé et ses ferrures repeintes.

Les visiteurs venant photographier la plaque commémorative, ainsi que les rive-





TOITURE DU SALON DE COIFFURE

La commission travaux a noté l'état dégradé de la toiture du salon de coiffure. Après la demande de devis et le choix de l'entreprise, la commune s'est engagée dans la réfection totale.



Les chevrons ont été changés, une isolation très performante posée et les tuiles remplacées. Le garage situé sur le pignon arrière et la tour ont également été traités. Pour ce chantier la commune a bénéficié d'une importante subvention.

La municipalité reste vigilante afin de maintenir le patrimoine communal en bon état.

LE NOUVEAU MOBIL-HOME

Le camping municipal compte désormais un mobile-home supplémentaire acheté par la com-



mune aux Halles Foréziennes Concessionnaire spécialiste de mobil-homes de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ses dimensions de 3,50 m par 7,50 m sont conçues pour permettre de recevoir 5 à 6 personnes. Cet investissement augmente la capacité d'accueil locatif de 25% afin de mieux répondre à la demande des touristes.

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Lors de leur venue à Fresselines les propriétaires des résidences secondaires sont invités à se rendre à la mairie pour retirer les plaques d'adressage et déposer leur relevé de compteur d'eau.

Mairie de Fresselines



6, rue Maurice Rollinat. 23450 Fresselines Tel :05 55 89 70 46 Mail : mairie@fresselines.fr

Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi De 9h à 12h et de 14h à 17h Permanence du Maire : Mardi de 10h à 12h

Comité de rédaction

Bulletin n°151 juin 2022 tiré en 450 exemplaires. Impression et façonnage ECP Guéret. "FRESSELINES NOTRE VILLAGE"
Parution trimestrielle
Directeur de publication:
Jean-Louis LAVERDANT
Comité de rédaction:
Didier Auzanne
Marc Czapnik
Jean-Claude Dugenest
Jean-Pierre Frasnedo
Jean-Louis Laverdant
Michel Rigaux
Christian Talabaza

BRÈVES COMMUNALES

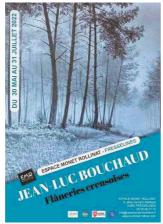
EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ 2022

ESPACE MONET ROLLINAT



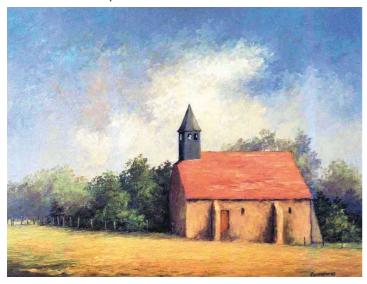
La rétrospective de l'œuvre de Gaston **THIERY** se poursuit cette année avec de nombreuses nouvelles toiles. Venez découvrir ou redécouvrir l'œuvre très vaste de l'artiste, des tableaux anciens permettent de retrouver des scènes du passé à Fresselines.

En parallèle et jusqu' à fin juillet, une *exposition de* Jean Luc BOUCHAUD présente trente dessins au œuvres crayon. Ces permettent de réaliser une promenade à travers la Creuse et à Fresselines. Une visite de ces deux expositions s'impose.



ATELIER DE LA CURE Exposition souvenir Hommage Ivan COMMAINCAS

« ...par sa palette aux gammes de verts délicats, Ivan COMMAINCAS réussit à bannir toute agressivité et nous propose des paysages sereins et authentiques... » - Gaston THIÈRY 1998



Nathalie COMMAINCAS va ouvrir l'atelier de la cure cet été. Elle présentera les œuvres d'Ivan COMMAINCAS du 9 juillet au 15 août.

Ouverture tous les jours sauf les lundis de 14h30 à 18h30. (Ouvert le 15 août)

COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945

Pour la commémoration des 77 ans de l'armistice de la seconde



guerre mondiale, le Maire de Fresselines et son conseil municipal ont honoré les Fresselinois morts pour la France.

L'appel du nom des nombreux morts, enfants de notre commune, des deux derniers conflits, rappelle la folie de la guerre qui s'étend à notre continent.

Les enfants de l'école se sont joint à cet hommage en apportant des fleurs des champs.



Un grand merci à Claudine ABIAN qui a rénové bénévolement le drapeau de l'association des anciens combattants.

Le devoir de mémoire reste important car notre pays doit sa liberté au sacrifice de nos ainés.

LOTO DE L'UNRPA

Après de longs mois sans animation en raison de la crise sanitaire, les activités reprennent. Dimanche 22 mai l'UNRPA a organisé son loto avec succès.

Près de cent personnes y ont participé sous une chaleur éprouvante.



Les gâteaux, les boissons et la bonne humeur ont permis à tous de passer un bon après-midi.

Bulletin municipal n° 151 Page 7

LES NOUVEAUX FRESSELINOIS

GWENAELLE ET JÉRÔME



Gwenaelle souhaitait retrouver les souvenirs heureux d'une enfance passée pendant les vacances dans le jardin de son grand-père, peintre sur motif. Une grande famille de cinq enfants nécessite de l'espace et de la quiétude que la vie urbaine et son train d'incivilités croissantes rendaient de plus en plus improbables.

Jérôme, aux commandes de son semi-remorque de 44 tonnes avait lui aussi besoin d'espace pour garer le véhicule à chaque retour de mission. Dire que son stationnement en ville est une gageure est un euphémisme (la question a d'ailleurs fait l'objet d'un traitement dans une célèbre émission d'une importante station de radio).

Alors la famille est décidée à trouver le « petit paradis » de ses rêves. Bien que peu engageante l'annonce de la vente de la maison de l'Âge du regretté Georges attire l'attention du couple. Le prix abordable est un atout. Une vue sur Google Earth contribue à la décision de visiter. La région verdoyante et vallonnée, la maison, son courtillage, son potentiel et l'atelier déclenchent un coup de foudre. L'histoire artistique de Fresselines séduit Gwen, le stationnement du semi-remorque est trouvé, la grande caravane familiale trouve sa place à l'abri, les enfants sont enthousiastes.

La famille déménage donc du nord de la France en juin et juillet 2021 pour s'installer à l'Âge dès le mois d'août. Bien sûr les travaux de rénovation s'annoncent importants et le départ du nord s'accompagne d'importantes pertes de revenus mais le couple dynamique apprécie la qualité de vie et le calme en opposition à la vie citadine trépidante et stressante. Dans un premier temps la grande caravane accueille le couple et les quatre enfants mineurs. Rapidement l'accueil chaleureux et l'aide du voisinage confortent leur choix de rester fresselinois.

Au fur et à mesure la famille peut regagner la maison. Jérôme se fait démolisseur puis bâtisseur sans oublier son enthousiasme pour la mécanique qui le conduit à l'achat d'un « petit gris Fergie » le fameux Ferguson TE20, sans compter les motos en réparation dans l'atelier. Jérôme et Gwen sont des motards passionnés. Les projets sont nombreux : création d'un verger et d'un potager, mise en place d'une aquaponie sont sur la liste ainsi qu'un gite rural.

Le couple est inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les enfants sont inscrits dans les établissements scolaires ainsi qu'au local « ados » de Dun. Gwen fait désormais partie du CA de « La Palette » à Dun. Son métier d'animatrice et d'aide éducatrice en IME (qu'elle a dû quitter pour consacrer tout son temps à ses enfants) y sera utile. Ces voisins « venus du Nord » sont déjà des Fresselinois et des Creusois à qui nous souhaitons le meilleur et la bienvenue.

NADÈGE ET LAURENT



40 ans ! C'est le temps qu'il aura fallu à ces deux camarades d'école pour se retrouver après avoir construit une vie chacun de leur côté. Après un grave accident Laurent a dû cesser son activité d'artisan il y a cinq ans. De son côté, après une belle carrière de vingt ans dans le groupe français d'électronique Thalès, désireuse d'aborder une nouvelle vie

a quitté l'entreprise dans de bonnes conditions. A la suite de leur rencontre Laurent met ses compétences au service de l'aménagement d'un van « La Chariotte ». Les voici décidés à quitter Thonon Les Bains et la Haute-Savoie. Ils sont résolus à sillonner le centre de la France pour trouver la résidence de leur rêve. Séduits par notre département ils confient leur projet à une agence creusoise. Lors d'une visite d'un corps de ferme à Nouzerolles leur agent reçoit un appel de Jonathan installé à Lauzine depuis l'été 2021, lui et Sandra vendent leur maison. Nadège et Laurent visitent immédiatement, c'est le coup de cœur! Tous les rendez-vous de visite sont annulés. Une offre de prix est faite 48 heures plus tard, le compromis de vente est signé après une semaine. « La Chariotte » est installée sans tarder. Le challenge est réussi « ne pas retourner à Thonon Les Bains avant d'avoir trouvé la perle rare ». La maison est habitable sans travaux, les couleurs et aménagements sont au goût des nouveaux propriétaires, mais sans les matelas de « La Chariotte » il n'y aurait pas de couchage. Sans l'aide des voisins Didier, Nadia, Stéphane, Sylvie, Marie, il n'y aurait ni meuble ni petit matériel de cuisine. Décidément séduits par l'humanité des Creusois (dixit Nadège) le couple recule son nécessaire retour à Thonon Les Bains. Il faudra bien déménager. Ce sera après un circuit de trois ou quatre jours avec l'inestimable « Chariotte ».

Les proiets de Nadège sont importants, poursuivre ses réalisations de scènes naïves en pâte à sel et en terre, proposer des ateliers dans ce domaine, se lancer dans le travail de la porcelaine froide, s'initier à la peinture, travailler un potager en permaculture.





Laurent quant à lui se projette non seulement dans l'aménagement de la attenante grange également dans la reprise de fabrication de mobilier en carton. Il a mis au point une technique innovante qui permet de réaliser de très grandes pièces de

Ces nouveaux Fresselinois sont assurément les bienvenus dans leur nouvelle résidence principale.

Bulletin municipal n° 151 Page 8



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



1er tour

Dimanche 10 avril - 8h à 19h

MACRON Emmanuel:	103	28,61%
MÉLENCHON Jean-Luc :	76	21,11%
LE PEN Marine :	73	20,28%
PÉCRESSE Valérie :	24	6,67%
LASSALLE Jean :	20	5,56%
ROUSSEL Fabien :	17	4,72%
ZEMMOUR Éric :	14	3,89%
DUPONT-AIGNAN Nicolas:	13	3,61%
JADOT Yannick :	10	2,78%
HIDALGO Anne:	6	1,67%
POUTOU Philippe :	4	1,11%
ARTHAUD Nathalie:	0	0,00%

Inscrits :	489	
Votants :	<i>374</i>	<i>76,48 %</i>
Exprimés :	360	73,62 %
Abstentions :	<i>115</i>	23,52 %
Blancs :	7	1,43 %
Nuls:	7	1,43 %

2ème tour

Dimanche 24 avril - 8h à 19h:

M. MACRON:	199	60,86 %
Mme LE PEN:	128	39,14 %

Inscrits :	491	
Votants :	<i>366</i>	<i>74,54 %</i>
Exprimés :	<i>327</i>	66,60 %
Abstentions :	<i>125</i>	<i>25,46 %</i>
Blancs :	<i>26</i>	5,30%
Nuls :	<i>13</i>	2,65 %

Résultats du département

Inscrits	90 958	
Votants	67 479	74.19%
Abstentions	23 479	25,81%
Blancs et nuls	8 772	9,64%
M. MACRON:	30 554	52,04 %
Mme LE PEN:	28153	47,96 %

1er tour

Dimanche 12 juin - 8H à 18H

Dimanche 12 juin – 8H a 18H		
M. Jean-Baptiste MOREAU Ensemble! (Majorité présidentielle)	91	33,83%
Qualifié Mme Catherine COUTURIER Nouvelle union populaire écologique e Qualifiée	74 t sociale	27,51%
Mme Sylvie BILDE Rassemblement National	44	16,36%
M. Jean AUCLAIR Divers droite	36	13,38%
M. Grégory GIROIX Reconquête!	8	2,97%
Mme Catherine DEFEMME Divers droite	5	1,86%
Mme Catherine DUMON Divers extrême gauche	4	1,49%
Mme Françoise MIRAN Écologistes	3	1,12%
Mme Elisabeth DURENGUE Droite souverainiste	3	1,12%
Mme Hélène JOSSET Droite souverainiste	1	0,37%
Mme Roubiali KENNEDY Divers gauche	0	0%
Inscrits	492	
Votes NULS	1	0,36%
Votes BLANCS	5	1,82%
Exprimés	269	<i>54,67%</i>
Abstentions	217	44,11%

2ème tour

Participation

Dimanche 19 juin – 8h à 18h

Catherine Couturier (Élue) Nouvelle union populaire écologique et sociale	103	40,71%
Jean-Baptiste Moreau		·
Ensemble ! (Majorité présidentielle)	150	59,29%

275

55,89%

Inscrits	491	
Participation au scrutin	277	56,42%
Votes NULS	11	3,97%
Votes BLANCS	13	4,69%
Exprimés	<i>253</i>	<i>51.53%</i>
Abstentions	214	43,58%
Participation	277	<i>56,42%</i>

Résultats de la circonscription

Catherine COUTURIER (Élue)	
Nouvelle union populaire écologique et sociale	21 752 51,44%
Jean-Baptiste MOREAU	
Ensemble ! (Majorité présidentielle)	20 532 48,56%

CONSEIL <mark>MUNICIPAL</mark>

SÉANCE DU 12 AVRIL

1 - Approbation du compte de gestion 2021 :

Le compte de gestion 2021 dressé par le receveur municipal dont les écritures sont conformes au compte administratif est approuvé à l'unanimité.

2 - Vote du compte administratif 2021 :

En fonctionnement, les dépenses de l'exercice se sont élevées à 578693,54 euros pour 619586,04 euros de recettes, dégageant ainsi un excédent de 40892,50 euros qui additionné au résultat des années précédentes conduit à un excédent cumulé de 318 676 euros.

En investissement, il a été réalisé 189519,98 euros de dépenses pour 58891,12 euros de recettes, soit un déficit de 130628,86 euros, déficit comblé par l'excédent des années antérieures ramené ainsi à 131142,07 euros. A noter aussi que 92187,95 euros de dépenses ont été engagées (travaux non réalisés dans leur intégralité) et que 109707,34 euros de subventions sont attendus (accordées mais non versées).

Le conseil municipal décide que l'excédent de fonctionnement sera réparti ainsi : virement en investissement de 70000 euros et maintien en fonctionnement de 248676 euros.

3 - Adoption des taux d'imposition de 2021 : taxes foncières bâti et non bâti

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation pour 2022. Les taux sont donc maintenus : 36.16 % pour le foncier bâti, 63.90 % pour le foncier non bâti.

4 - Vote du Budget Primitif 2022

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 907 138.40 €.

Les principales dépenses concernent :

Les charges à caractère général : 200 600 € Les charges de personnel et frais assimilés : 282 600 € L'autofinancement pour environ 286 000 € 100 000 €

En recettes, on peut notamment relever :

Dotations et participations de l'État : 99 886 € Impôts et taxes : 331 974 € Produits des services et revenus des immeubles : 52 100 € Excédent des années antérieures : 318 676 €

La section d'investissement s'équilibre à 383 957 .82 € en recettes et dépenses.

En dépenses, outre le remboursement des emprunts (12 072 €) sont prévus des travaux sur les bâtiments propriétés de la commune pour 287 000 €, le paiement des réalisations d'éclairage public (34 000 €), des achats de terrains et de matériels (30 000 €), des installations de voirie (12 000 €). Les recettes proviennent de l'excédent des années antérieures (131 142.07 €), les subventions de l'État, du département et du SDEC (109 707.34 €), l'autofinancement (environ 100 000 €).

SÉANCE DU 20 MAI 2022

1 - Subventions aux associations

Le maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention des différentes associations pour l'année 2022. Les membres du bureau des associations présents au conseil municipal ne participent pas au vote.

Le Conseil Municipal alloue les subventions dont le montant est sensiblement égal à celui des années précédentes. À noter toutefois que pour le feu d'artifice du 14 juillet une somme de 2500 euros est accordée au Comité des Fêtes.

2 – Étude de devis

Restaurant:

Pose de quatre volets roulants, remplacement d'une fenêtre, réparation d'une porte : le devis de Jean Michel Jouhannet est retenu pour 3635,56 euros TTC (devis Ioner France : 4775,20 euros).

Panneaux signalisation:

Le conseil municipal décide de retenir la proposition des Signaux GIROD pour un montant de 4 219.15 € HT.

Panneau Esplanade Gaston THIÉRY:

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition de la Société KATS pour un montant de 1 898.10 € HT.

<u>3 -Tarifs pour le nouveau mobile home acheté aux</u> Halles Foréziennes

Juillet –août : 300 euros par semaine – une nuit : 80 euros, 2 nuits 110 euros.

Septembre à juin : 200 euros la semaine – une nuit 60, 2 nuits 100 euros.

<u>4 – Demande de caution pour location appartements communaux</u>

Le conseil approuve les nouveaux contrats de location prévoyant une caution équivalente à un mois de loyer.

<u>5 – Convention de gestion du contrat d'assurance du personnel avec le Centre de Gestion</u>

Le conseil autorise le maire à la signer.

6- Adhésion de nouvelles communes au SDIC

Le Conseil accepte l'adhésion au S.D.I.C. 23 des communes de Bonnat et Montaigut Le Blanc.

7- Présentation dossiers Communauté de Communes

Jean-Louis LAVERDANT et Jean-Claude DUGENEST présentent quelques- uns des principaux dossiers du Conseil Communautaire.

La mise en place du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui doit définir les zones constructibles ou non, le règlement d'urbanisme et une planification des activités sur le territoire.

Une étude préliminaire au transfert de compétence eau et assainissement qui doit intervenir en 2026.

Des travaux importants d'aménagement sont en cours ou projetés :

La rénovation du Centre de Loisirs dans le parc Benjamin Bord

L'aménagement du siège de la Communauté de Communes dans l'ancienne gare (bureaux et salle de réunion) : mise aux normes et extension

L'extension des locaux de » La ligne verte » à $\mathsf{CROZANT}.$

SÉANCE DU 7 JUIN

Boulangerie

Le conseil décide d'acquérir le droit au bail pour 3000 €, ce

qui doit permettre l'éviction de la société ALGLAVE, la récupération des clés du bâtiment et la négociation avec un repreneur dans des délais rapides avec lequel serait conclu un contrat de location précaire d'un an.

